

Retour des enfants le 18/05/2020

Recensement des nécessités d'accueil par les services municipaux

A RETOURNER AVANT LE 11 MAI AU SECRETARIAT DU POLE EDUCATION

Merci de nous faire part de votre besoin de mode de garde et de son caractère contraignant, qu'il soit accueilli par l'école ou non, ou encore dans l'hypothèse où il ne le serait que partiellement.

Ce document informatif, n'aura pas valeur d'inscription, ni d'acceptation du service.

■ **Le demandeur**

Nom, Prénom :

E mail :

Téléphone :

Adresse :

Situation familiale : Célibataire Marié(e)/Pacsé(e) Concubinage Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Caractère contraignant (joindre les justificatifs) :

.....

■ **Les enfants concernés :**

Enfant 1 Nom et Prénom : Né(e) le :

Est déjà inscrit aux services de la mairie : garderies périscolaires restauration scolaire mercredi

n'est pas inscrit, merci de renseigner la fiche d'inscription 2019/2020 téléchargeable sur ville-maromme.fr

Accueil le mercredi

	Heure d'arrivée Au plus tôt 8h	Heure de départ Au plus tard 18h
Mercredi		

Accueil les jours de la semaine :

	Heure d'arrivée Au plus tôt 7h15	Heure de départ Au plus tôt 18h	Restauration
Lundi			<input type="checkbox"/>
Mardi			<input type="checkbox"/>
Jeudi			<input type="checkbox"/>
Vendredi			<input type="checkbox"/>

Enfant 2 : Nom et Prénom : Né(e) le :

Est déjà inscrit aux services de la mairie : garderies périscolaires restauration scolaire mercredi

n'est pas inscrit, merci de renseigner la fiche d'inscription 2019/2020 téléchargeable sur ville-maromme.fr

Accueil le mercredi

--	--	--

Fiche à transmettre de préférence sous forme dématérialisée à spe@ville-maromme.fr

	Au plus tôt 8h	Au plus tard 18h
Mercredi		

Accueil les jours de la semaine :

	Heure d'arrivée Au plus tôt 7h15	Heure de départ Au plus tôt 18h	Restauration
Lundi			<input type="checkbox"/>
Mardi			<input type="checkbox"/>
Jeudi			<input type="checkbox"/>
Vendredi			<input type="checkbox"/>

Enfant 3 Nom et Prénom : Né(e) le :

- Est déjà inscrit aux services de la mairie : garderies périscolaires restauration scolaire mercredi
 N'est pas inscrit, merci de renseigner la fiche d'inscription 2019/2020 téléchargeable sur ville-maromme.fr

Accueil le mercredi

	Heure d'arrivée Au plus tôt 8h	Heure de départ Au plus tard 18h
Mercredi		

Accueil les jours de la semaine :

	Heure d'arrivée Au plus tôt 7h15	Heure de départ Au plus tôt 18h	Restauration
Lundi			<input type="checkbox"/>
Mardi			<input type="checkbox"/>
Jeudi			<input type="checkbox"/>
Vendredi			<input type="checkbox"/>